

## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PAP2026-038-ERUN LE MERLAN - ASH</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant Référent pour les Usages du Numérique (ERUN) MARSEILLE LE MERLAN - ASH</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Rattaché administrativement à la circonscription de Marseille le Merlan. L'ERUN exerce ses fonctions sur la circonscription de Marseille le Merlan et l'ASH sous la responsabilité conjointe des inspecteurs de circonscription et de l'IEN pilote du groupe départemental pour le numérique éducatif.
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'ERUN contribue à la mise en œuvre des politiques nationales, académiques et nationales pour le développement des politiques éducatives.
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des directeurs, équipes enseignantes, équipe de circonscription sur les usages pédagogiques raisonnés du numérique éducatif.</li> <li>• Mission de conseil auprès des collectivités sur les choix d'équipements, les ressources, la maintenance, l'organisation des locaux et la rédaction de projets.</li> <li>• Echange avec les différents partenaires du numérique éducatif (DRANE, DSI, ...) pour accompagner l'évolution des usages numériques scolaires.</li> <li>• L'ERUN contribue à la formation au numérique des différents acteurs de l'Éducation Nationale dans le cadre de divers plans de formation (circonscriptions, départementaux, académiques, réseaux...).</li> <li>• Conduite de formations et d'accompagnements de proximité (adaptation aux besoins) avec la possibilité de co-intervenir dans les classes avec les enseignants auprès des élèves.</li> <li>• Impulsion et suivi des expérimentations incluant le numérique par des observations et des interventions dans les classes.</li> <li>• Elaboration de séquences pédagogiques et rédaction d'articles de valorisation sur les usages pertinents observés dans les écoles de son réseau (publication sur les sites académiques pédagogiques).</li> <li>• Actualisation, sous l'autorité des IEN, du site de circonscription.</li> <li>• Administration des inscriptions des enseignants dans le cadre du plan de formation de circonscription (inscriptions et suivis GAIA).</li> <li>• Accompagnement des équipes dans la mise en place du LPI</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	L'ERUN est un enseignant du premier degré exerçant à temps plein. Il est déchargé d'enseignement.
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances didactiques, pédagogiques et numériques approfondies</li> <li>• Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission.</li> <li>• Savoir se positionner auprès des équipes enseignantes de façon loyale vis-à-vis de la politique éducative institutionnelle et du pilotage pédagogique des IEN</li> <li>• Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels.</li> <li>• Posséder une aptitude au travail en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. Se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.</li> <li>• Maîtriser les outils numériques (outils bureautiques et applicatifs professionnels : Estere!, ONDE ...) ainsi que les outils d'ingénierie de formation ; Posséder une aptitude assurée en communication écrite et orale.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	La titularisation ne pourra survenir qu'après l'obtention du C2i2e ou de sa version PIX Edu (niveau 5 « avancé »), avec avis favorable des IEN. Le CAFIPEMF est vivement recommandé.
	<b>NOMINATION</b>	Poste à temps complet. Affectation à l'Année (AFA), affectation provisoire garantissant la conservation du poste d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Les enseignants candidatent directement auprès du responsable identifié infra (CONTACT) en transmettant leur lettre de motivation, leur curriculum vitae, leur titre ou diplôme le cas échéant.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la note de service publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches-du-Rhône.</p>
	<b>CONTACTS</b>	<p>Envoi des candidatures à :</p> <p>Angelats Blery Corinne - IEN Marseille le Merlan - <a href="mailto:ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr">ce.0131297p@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:brigitte.borsaro@ac-aix-marseille.fr">brigitte.borsaro@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.i-en-num13@ac-aix-marseille.fr">ce.i-en-num13@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.i-ena13@ac-aix-marseille.fr">ce.i-ena13@ac-aix-marseille.fr</a></p>